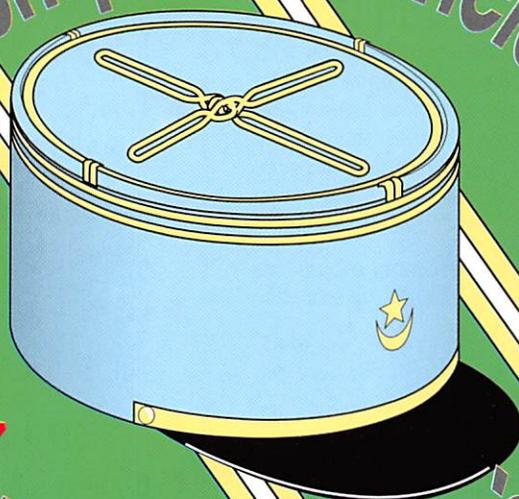


les
SAS

Bulletin historique des Anciens



des Affaires Algériennes





7 rue Pierre Girard 75019 PARIS
Tél & fax : 01 42 45 44 16
ASSOCIATION DES ANCIENS DES AFFAIRES ALGÉRIENNES

EXTRAIT DES STATUTS

L'Association
**LES ANCIENS DES
AFFAIRES ALGÉRIENNES**
dite "LES SAS" fondée en 1962, a pour but de :

1 - Conserver et honorer la mémoire de tous ceux qui, Officiers, Sous-Officiers, Attachés Civils, Moghaznis du Service des Affaires Algériennes, sont morts pour la France dans l'accomplissement de leur devoir ou de l'idéal du Service.

Rassembler pieusement les souvenirs et les témoignages rappelant les disparus, exaltant ce que fut l'idéal des Affaires Algériennes, précisant l'histoire et les réalités des S.A.S. et des S.A.U.

2 - Conserver et multiplier tous les liens que l'action des Affaires Algériennes a tissés entre l'Algérie et la France, permettre, par le rassemblement de tous les travaux déjà effectués, monographies ou autres, de mieux connaître l'Algérie, son passé et ses problèmes actuels.

3 - Rassembler tous ceux qui, animés du même idéal, ont participé à la réalisation des buts profondément humains et sociaux des Affaires Algériennes à quelque titre que ce soit, venir en aide aux anciens du Service en apportant à eux et à leur famille (ascendants, veuve ou orphelins) une aide morale et matérielle, s'attacher à soulager les souffrances causées par les événements d'Algérie et, entre autre, aider les Européens et Musulmans du Service, désireux de s'établir en Métropole.

De défendre, en outre, les intérêts matériels et moraux de l'ensemble du personnel du Service des Affaires Algériennes.

Les moyens d'action de l'Association sont: les bulletins, publications, mémoires, conférences, expositions, bourses, pensions, secours, organisations de comités locaux, etc...

L'Association se compose des Membres Fondateurs, de Membres d'Honneur, de Membres Bienfaiteurs, de Membres Honoraires et de Membres Adhérents...

Sa durée est illimitée.

L'Assemblée Générale 1999 a modifié les Statuts: désormais, l'Association est ouverte non seulement aux anciens des S.A.S, mais aussi aux anciens des C.A.S. des Affaires Sahariennes.

SOMMAIRE N°17 Mars 2002

- Le Mot du Présidentp. 3
- Le 19 mars «Jour de Deuil»
par le Général Jean-Pierre Vieillard ... p. 4
- Lettre à chaque député
à propos du 19 mars p. 5
- Revue de Presse
à propos du 19 marsp. 6à8
- Témoignage du dernier chef de
la SAS Djidjellip. 9à10
- Témoignage de Sassi Hocine de
la SAS Djidjellip. 11
- Isoire par M.Lapeyronie -
Ancien cadre des CEMJAp. 12à15
- Libre Opinionp. 16
Dillem Arezkip. 16
- Les Brèvesp. 17
- Bibliographiep. 18
- Déclaration du Maréchal Lyauteyp. 19

COMPOSITION DU CONSEIL DE L'ASSOCIATION AU 30 JANVIER 2000

Vice-Présidents d'Honneur	:	Pierre CHARIÉ-MARSAINE, André WORMSER
Président	:	Daniel ABOLIVIER
Vice-Président	:	Henri BURTHEY
Trésorier	:	Jessé BAYLE
Membres	:	Général Jean-Pierre VIEILLARD, Jean-José ARCHIMBAUD André AÏT-AÏSSA, Philippe AUBERT, Gilles DURTELLE de SAINT-SAUVEUR

Le bulletin porte le numéro 17 de la série nouvelle créée en octobre 1994.

Les numéros 7 (mars 97) et 8 (février 98) sont des bulletins "internes" n'appartenant pas à la série des "Bulletins Historiques".

URGENT

L'association «**SOUVENIR DU 26 MARS 1962**»
Les Treillages - 150 bd Général Koenig
83400 HYERES - tél/fax 04 94 38 92 46

nous demande d'assister aux cérémonies du :
Lundi 25 mars 2002 à 18h30

Ravivage de la Flamme devant le tombeau du
Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe

Mardi 26 mars 2002 à 9h30
Messe en la Cathédrale Notre-Dame de Paris

Le Mot du Président

Comme notre dernier bulletin d'octobre 2001, celui-ci consacre une large part à l'actualité. Une association d'A.C. d'Algérie, et une seule, a fait adopter par l'Assemblée Nationale le choix du 19 mars comme date de célébration des victimes de cette guerre, malgré l'opposition de toutes les autres associations concernées dont la nôtre. En dépit de déclarations contraires de membres de son parti, le président de l'Assemblée a fait passer le projet de loi adopté au Sénat, mais je pense que ce projet politique a du plomb dans l'aile. Il faut cependant rester vigilant.

Vous lirez la lettre adressée aux Députés par un nombre d'associations dont la nôtre avant le vote, avec un certain succès, puisqu'il n'y a pas eu unanimité dans les partis de la majorité (sauf au P.C.F.). Des députés de l'opposition ont cependant voté en faveur du 19 mars; l'un d'eux m'a dit le faire pour faire plaisir à ses électeurs... «Beaucoup d'anciens d'Algérie veulent aussi leur jour». Les Poilus ont eu le 11 novembre, ceux de 39/45 ont le 8 mai, alors nous voulons une date, quelle qu'elle soit ! *Na* ! Ils n'ont pas compris que derrière le choix de 19 mars se cachent des gens moins sympathiques, les porteurs de valises et leurs amis politiques. On célèbrerait ainsi la fin de la guerre d'Algérie le même jour des deux côtés de la Méditerranée !

Vous trouverez aussi une importante «revue de presse» sur la même question.

La rubrique «Nouvelles Brèves» est particulièrement longue ! Cela montre qu'il se passe beaucoup de choses en six mois dans le domaine qui nous intéresse et que ce n'est pas le moment de «décrocher»...

La bibliographie de ce semestre est particulièrement fournie pour le quarantième anniversaire de la fin de la «Guerre d'Algérie». C'est sans doute le temps nécessaire à la réflexion.

L'Annuaire des S.A.S. récemment envoyés aux seuls cotisants a été favorablement accueilli. C'est l'aboutissement d'un très gros travail, de douze ans pour moi qui ai «pêché» un par un près de deux-mille anciens des S.A.S. et pour Pierre Gervais qui l'a réalisé matériellement. Le nombre de six-cents entrées n'est pas négligeable; il est cependant décevant, puisqu'il laisse de côté un nombre double de camarades. Je demande à ceux qui y figurent et n'y trouvent pas le nom d'un proche camarade de jadis, de lui dire qu'il devrait soutenir notre action en cotisant; que nous ne sommes pas une association régimentaire lamda, que nous n'avons jamais eu autant de travail, à aider les anciens Moghaznis et Harkis... Si un nombre supplémentaire important de camarades souhaite figurer à l'Annuaire, en remplissant la condition de paiement de la cotisation, nous envisagerons une nouvelle édition, mais pas avant 2003. Vous pouvez téléphoner au bureau (mardi et vendredi) pour vérifier qu'un de vos camarades SAS non retrouvé à l'Annuaire figure au fichier ou non.

Notre plus gros souci actuel : plus de cinquante fils ou filles de Harkis nous on demandé depuis cet été de l'aide pour essayer de fléchir les autorités et obtenir un permis de séjour. Tous les cas n'ont pas la même acuité , mais certains sont dramatiques. Ce qui est plus grave encore, c'est que les autorités françaises ne nous ont pas répondu et qu'elles laissent sciemment des centaines de jeunes Algériens en situation irrégulière dans les rues de Paris et d'ailleurs. Faudra-t-il attendre que l'un d'eux commette un acte désespéré pour trouver une solution à ce douloureux problème ?

Vendredi 22 février, je suis allé assister à l'enterrement d'un ancien Harki, engagé à dix-sept ans pour venger sa famille assassinée par le F.L.N. Il était S.D.F. Sans l'association et une chaîne de solidarité, il aurait été jeté à la fosse commune...

Daniel ABOLIVIER

LE 19 MARS - JOUR DE DEUIL

par le Général (CR. Air) Jean-Pierre VIEILLARD

(SAS NOMADE N°2 et TIOUT)

Certains partis politiques voudraient voir adopter le 19 mars pour commémorer la fin de "la Guerre d'Algérie".

Ce projet doit être combattu car cette date est synonyme d'abandon, de souffrance et de mort !

En 1961, grâce au "Plan CHALLE", la guerre était gagnée, les frontières verrouillées, le quadrillage efficace, les populations protégées des exactions et tous les moyens mis en place pour neutraliser les bandes de l'intérieur exangues et atomisées.

La guerre était gagnée mais la paix fut perdue par l'aveuglement des hommes !

Les accords d'Évian prévoyaient une protection des supplétifs, des musulmans ayant en leur âme et conscience, au regard des crimes du FLN, choisi la légalité et la protection de la France et du million de "Pieds Noirs installés sur cette terre d'accueil depuis des décennies.

Les provocations de l'OAS refusant les accords d'Évian avalisés par le peuple français (y compris celui résidant en Algérie encore part entière de la République), les affrontements entre communautés et forces de l'ordre, le non respect par le FLN des accords que le CNRA avait dénoncés en juin 1962 à Tripoli amenèrent le pire : les massacres et l'exode.

En 1961, les supplétifs comptaient :

- 61 600 harkis servant dans 600 harkas,
- 19 000 moghaznis servant dans 740 SAS,
- 8 000 gardes servant dans 101 GMS,
- 62 000 gardes d'auto défense.

Avec les appelés et les engagés dans les régiments réguliers, les musulmans étaient quatre fois plus nombreux dans les rangs français que ceux de l'ALN dont la presque totalité était stationnée hors frontières !

Dès l'application unilatérale du cessez le feu, les massacres et les tortures se généralisèrent sous l'œil souvent passif des unités de l'Armée française maintenue sur ordre dans ses cantonnements.

Les mesures gouvernementales se succédèrent :

- le 19 avril 1962, le Conseil des Ministres rejeta la proposition de rapatriement général des supplétifs,
- le 12 mai 1962, toute initiative individuelle dans le domaine du rapatriement fut interdite aux Officiers,
- le 26 mai 1962, un camp d'accueil fut ouvert en métropole au Larzac, un autre le sera à Bourg Lastic,
- le 21 juin 1962, pour cause de saturation des camps, les transferts en France furent suspendus,
- le 19 septembre 1962, les rapatriements furent à nouveau autorisés.

Les suites de ces attermoissements et de ces interdits sont tristement connues :

- seuls 91 000 Français musulmans (civils et militaires) purent rejoindre la métropole dont 15 000 à 20 000 supplétifs soit environ 10% des effectifs de 1961,
- 100 000 à 150 000 supplétifs, femmes et enfants furent assassinés souvent après d'effroyables tortures.

Du côté des Européens, 3 000 personnes furent enlevées dont 2 000 ne réapparurent jamais, 736 militaires furent, malgré le cessez le feu, tués ou blessés... Près d'un million de "Pieds Noirs" fut contraint à l'abandon de ses racines et de ses morts !

Voilà le résultat du 19 mars... On voudrait que ce jour anniversaire de profonde détresse soit fêté...

Quelle honte et quelle tristesse !

Oui, le 19 mars est bien un jour de Deuil !

Le devoir de repentance n'est pas où certains voudraient prioritairement l'afficher, mais bien vis à vis de nos frères musulmans, Français par le choix et par le sang versé, que nous avons abandonnés. ■

Jean-Pierre VIEILLARD
Général (CR. Air)
SAS NOMADE N°2 et TIOUT
Membre du Conseil

Pourquoi il ne faut pas célébrer le 19 mars 1962



*Honneur, Mémoire et Vérité
Rassemblement National
Contre le 19 mars*

*« L'anniversaire des Accords d'Evian
n'a pas à faire l'objet d'une célébration »
Valéry Giscard d'Estaing, 19 mars 1980.*

*« S'il s'agit de marquer le recueillement national
et d'honorer les victimes de la guerre,
je dis que cela ne peut être le 19 mars ».
François Mitterrand, 24 septembre 1981.*

Mesdames et Messieurs les Députés,

Les associations soussignées, profondément choquées par la tentative d'instaurer le 19 mars comme date officielle de mémoire pour toutes les victimes de la guerre d'Algérie vous demandent de ne pas vous associer à cette volonté de déni de l'histoire et d'offense aux 150000 Harkis et Pieds-Noirs massacrés après le 19 mars 1962.

A l'exception de la FNACA, TOUTES les associations d'Anciens Combattants refusent cette date du 19 mars.

- parce qu'elle est fêtée en Algérie comme victoire du FLN et de sa politique*
- parce qu'elle fut le début d'une barbarie sans nom, qui vit plus de cent mille harkis engagés avec la France être torturés et sauvagement assassinés, au mépris des accords du 19 mars jamais respectés par l'Algérie.*

D'autres dates sont possibles pour honorer la mémoire des victimes de cette guerre : le 10 juin ou le 18 octobre par exemple, dates respectives du vote unanime et de la promulgation de la loi officialisant les termes " Guerre d'Algérie ".

Mais sauf à vouloir diviser la Nation, à faire de la provocation indécente ou chercher à effacer l'Homage National aux harkis du 25 septembre dernier; personne ne peut sans honte ni révolte accepter le 19 mars comme commémoration officielle.

Par ailleurs, aucune urgence ne justifie la démarche précipitée engagée et le passage en Commission des Affaires Culturelles au lieu de la Commission de la Défense Nationale.

Aussi nous comptons sur vous, Madame, Monsieur; d'une part pour ne pas voter cette proposition de loi qui déshonorerait la République en assassinant une seconde fois les dizaines de milliers de victimes après les accords du 19 mars 1962 et d'autre part pour proposer une autre date, jour férié et chômé de préférence, qui rassemble les citoyens au lieu de les diviser pour rendre hommage à tous les anciens combattants et toutes les victimes des combats en Afrique du Nord.

Signataires : Abdelkrim Klech, Said Merabti, Collectif Justice pour les Harkis, Messaoud Kafi, Mohamed Benkouda, UNAS, Rabah Khellif, UNACFM, Mohand Hamoumou, AJIR (Association Justice, Information, Réparation), Daniel Abolivier, Association des Anciens des Affaires Algériennes "S.A.S.", André Wormser, Mohamed Haddouche, Comité National pour les Musulmans Français, Hamlaoui Mekachera, Conseil National des Musulmans de France, Salah Kerbadou, Union Nationale des Harkis, Josseline Revel, CEPN, Azziz Meliani, ancien président de la Mission Nationale de Réflexion sur les Harkis, Hartab Pacha, Anne Cazals, Veritas, Smail Boufhals, Générations-Mémoire Harkis, William Bénéjean, ANFANOMA, Philippe Nouvion, Le Recours-France, Bernard Coll et Taous Titraoui, Jeune Pieds-Noirs, ACUF, ASAF.

Lettre adressée à chaque député avant la discussion sur l'adoption de la date du 19 mars pour célébrer la fin de la guerre d'Algérie.

19 mars (suite)

Témoignage Ali Laidaoui, 60 ans, a servi dans la SAS de Deux-Bassins, rattachée au bataillon du 152^e régiment d'infanterie à Tablat.

“Le lendemain du scrutin, une foule est venue nous lyncher dans le camp.”



« En mai 1962, un responsable du FLN est venu dans notre harka pour nous demander de désertre. Trois d'entre nous l'ont fait. Deux ont disparu, l'autre a été désarmé. A la même époque, j'ai

demandé à m'engager dans l'armée française. Mais on a refusé. On nous a conduits dans les bureaux à Aumale, où on nous a payé deux mois de préavis. Notre harka s'est réfugiée à Tablat, dans un camp. Nous étions environ 80 avec femmes et enfants. Le lendemain du scrutin d'autodétermination, une foule du village voisin est venue nous lyncher dans le camp à coups de bâtons, de pierres et de couteaux. Beaucoup de femmes ont été violées. Des fellaghas du "19 mars" sont intervenus pour nous sauver. Le lendemain, avec 40 autres, j'ai été conduit dans une bétailière dans un camp à Ouled Sassi, à côté de Tablat. Nous étions environ 220 harkis, chargés de réparer des mechtas (maisons détruites pendant la guerre). Nous avions 100 grammes de galette et quelques figues de Barbarie par jour. La nuit, on nous

entassait à 60 dans une petite cave souterraine. La sueur nous brûlait les yeux et on devait se relayer pour pouvoir s'allonger. Chaque matin, nous mettions deux heures avant de retrouver la vue. C'était la mort ou l'évasion. Un jour, un harki s'est échappé mais s'est fait reprendre aussitôt. Pour l'exemple, ils l'ont attaché à un arbre au soleil (50 degrés), imprégné de lait et abandonné aux mouches. On n'a plus jamais eu de nouvelles de lui. Malgré cela, deux jours plus tard, j'ai décidé de m'évader. J'ai marché pen-

dant trois jours jusqu'à la maison de mes parents. Pendant plusieurs mois, je venais me nourrir chez eux la nuit et me cachais le jour dans la forêt. Un jour, grâce à ma belle-sœur, j'ai obtenu un renseignement précieux : mes deux frères se trouvaient dans un camp de l'armée française près de Zeralda. Le 23 mai 1963, j'ai organisé le départ de toute ma famille (onze personnes) grâce à une connaissance qui m'a loué un camion bâché. Sous prétexte d'aller aux thermes à Hammam-Melouane, nous sommes partis vers le camp français, dont nous avons réussi à forcer l'entrée. J'ai prétendu que nous venions voir mes deux beaux-frères réfugiés. Nous savions qu'ils n'étaient plus là. Mais la ruse a fonctionné. Une fois à l'intérieur, on ne pouvait plus nous expulser. Deux jours plus tard, nous étions conduits à Alger, où nous avons pris le bateau pour Marseille. » ■ J.-M. D.

Avignon, janvier 2002

Témoignage Mohamed Hamzi, 65 ans, sergent dans la SAS d'afir (département de Dellys), rattachée au 1^{er} bataillon.

“On nous appelait pour enterrer les corps dans les champs.”

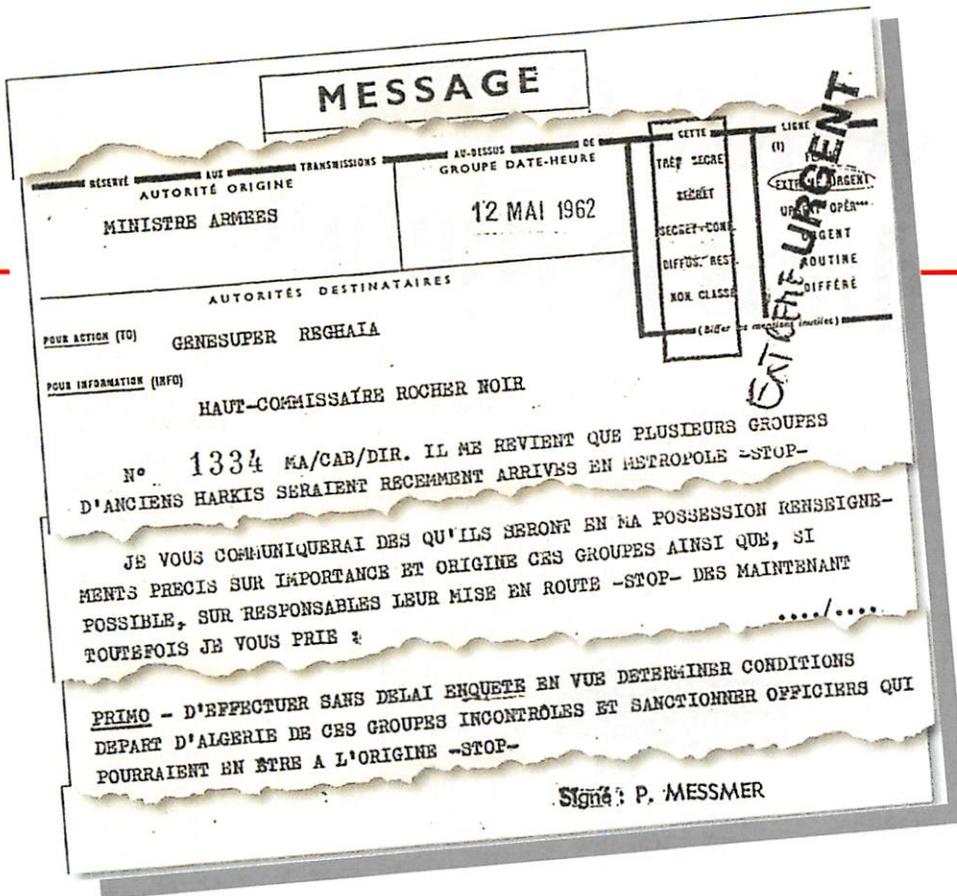
« J'ai été arrêté en juin 1962. On m'a fait avaler mes papiers, puis conduit dans une ferme à Barlia, près de Dellys, où on m'a jeté dans une cave. J'ai passé plusieurs jours sans manger ni boire. La nuit, j'entendais des hurlements. Quelques jours après mon arrestation, on m'a mis dans une cellule. Là, je retrouvais d'an-

ciens compagnons qui avaient subi des tortures. Certains avaient des plaies ouvertes sur lesquelles on avait mis du sel. On y recevait parfois la visite de certains habitants des villages alentour. Ils venaient nous frapper, nous humilier quand les officiers de l'ALN étaient absents. Ils nous obligeaient à boire leur urine.

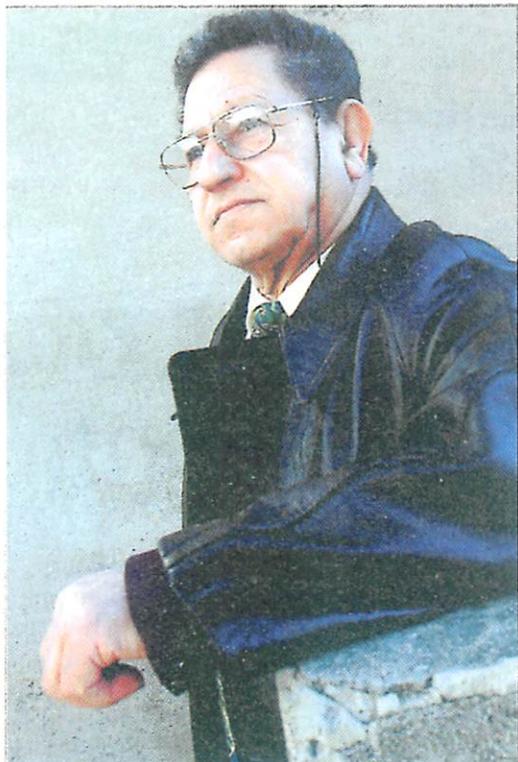
suite de l'article ▶

“ LE POINT ”
8 février 2002

A l'occasion du débat à l'Assemblée Nationale de la proposition de loi pour célébrer la fin de la guerre d'Algérie le 19 mars, l'Hebdomadaire «Le Point» a publié un certain nombre de témoignages. Nous avons reproduit ceux de deux camarades musulman qui ont survécu à l'abandon.



“ LE POINT ”
8 février 2002



THOMAS/MANPPP

de force dans les égouts du camp, leur attachaient les mains à une poignée en fer accrochée à une dalle, leur mettaient un chiffon dans la bouche, puis les battaient à mort à coups de pioche. Ensuite, on nous appelait pour enterrer les corps dans les champs. Les “19 mars” ne connaissaient pas leurs victimes. Mais leurs noms avaient été donnés par certains voisins de village désireux de se venger ou simplement récupérer leurs maisons. Un jour, un gamin de 9 ans est arrivé dans notre dortoir. Il était accompagné de son oncle et muni d'une carabine de 22 long rifle. Son oncle a désigné l'un d'entre nous. Et a dit : “C'est lui qui a tué ton père.” Le gamin a aussitôt tiré. Puis est reparti. La victime est restée neuf jours avec une balle dans le pied avant d'être achevée.

Dans mon dortoir, dix harkis ont ainsi été tués. Certains ont échappé à la mort en se cachant dans la fosse septique. J'ai moi-même été conduit sept fois aux égouts. Mais la mort n'a pas voulu de moi. Chaque fois, certains habitants de mon village enrôlés dans l'ALN sont intervenus pour me sauver. En février 1963, la Croix-Rouge a exigé que les harkis prisonniers dans les camps avancés soient transférés dans les maisons d'arrêt. La moitié des détenus du camp ont été conduits à la Maison carrée d'El-Harrach, à Alger. L'autre moitié, à la prison de Tizi Ouzou. C'est là où je suis allé avant de partir en 1965 dans l'oasis d'Ouargla, près de la frontière tunisienne. Environ 260 harkis étaient aux travaux forcés. Nous faisons des trous dans le sable et avons une gourde d'eau par jour. J'ai été libéré le 1^{er} avril 1967 par la Croix-Rouge internationale. » ■ J.-M. D.

Le Muy (Var), janvier 2002

Au bout d'un mois, j'ai été conduit au camp Maréchal, près de Tizi Ouzou. Il y avait environ 700 harkis. Dans ma salle, on était à peu près 80. On nous avait enlevé nos habits et on dormait par terre ou sur la ferraille des matelas. Affamés, nous étions contraints de manger de l'herbe, comme les brebis. Certains sont morts de faim, d'autres ont été massacrés à coups de barre de fer ou de pioche. Les “19 mars” – les jeunes recrutés par l'ALN après les accords d'Evian – venaient de temps en temps chercher quelques-uns d'entre nous. Ils les amenaient



Souvenirs d'une fuite dans le djebel

Février 63, El Ouloudj, petit village de l'est algérien. Un homme fuit dans le djebel tandis que derrière lui résonnent des hurlements inhumains. Ahmed, 49 ans est harki. Comme ses camarades, supplétifs de l'armée française, il a cru aux accords d'Evian. Ben Bella a été rassurant quant au sort de ces hommes : « Ils ne seront pas inquiétés. Mieux, ils seront réintégrés dans l'armée algérienne avec leur grade. »

La réalité est tout autre en cet hiver 63 : partout en Algérie des harkis sont massacrés. A Souq Ahras, plusieurs dizaines d'entre eux sont ligotés sur la voie ferrée. On fait passer la locomotive sur leur corps. D'autres sont égorgés, certains sont écorchés vifs et l'on verse du sel sur leur corps meurtri. Les plus chanceux meurent d'une balle en tentant de fuir.

Pendant ce temps, à Alger, Ben Bella et sa clique fêtent leur victoire. Ahmed, a été prévenu par des parents :

Notre collaborateur Hacène Chouchaoui raconte comment son père a échappé aux règlements de comptes, sauvant in extremis sa famille et fuyant vers la France grâce à des officiers. Émotion et vérité

« Fuis. Ils ont encerclé la maison, ils t'attendent. » Ahmed est désespéré, sa seule échappatoire : Philippeville (aujourd'hui Skikda), une ville portuaire où la France a laissé une base provisoire. Il lui faut parcourir 70 kilomètres à travers le maquis et la forêt, par une nuit glacée, sans vivres et la peur au ventre. Traqué comme une bête, le fugitif heureusement connaît la région comme sa poche. Après moult péripéties, il parvient le lendemain à destination.

Bourreaux

Il est immédiatement reçu par ses camarades officiers et soldats français. Aussitôt, ses frères d'armes l'entourent, on lui demande des nouvelles des autres. Désespéré, Ahmed secoue la tête en faisant un geste expressif de la main : « Tous morts », leur dit-il.

Les hommes sont bouleversés, la rage au cœur, les larmes aux yeux et les poings serrés, ils pestent contre les politiciens et la monstruosité des bourreaux.

On lui propose d'embarquer sur le prochain bateau. « Non, répond-il. Je ne peux pas partir sans ma famille,

Par Hacène CHOUCHAOUI

plutôt mourir. » Ahmed a six enfants. Il demande alors à repartir car il a pu joindre un cousin qui possède un camion. Au péril de sa vie, celui-ci est disposé à aller avec lui recueillir sa famille.

À la nuit tombée, trompant la vigilance des « résistants de la 25^e heure » qui gardent sa maison, Ahmed parvient à récupérer les siens et rallier Philippeville,

non sans avoir essuyé de chaudes alertes.

Passant outre les recommandations du Quai d'Orsay qui interdit de ramener les harkis et leur famille, les militaires les embarquent. Un officier cède sa cabine et veille à ce qu'ils ne manquent de rien pendant la traversée.

Barbelés

Dès leur débarquement à Marseille, ils rejoignent le sinistre camp de Rivesaltes, un vaste champ clos, bordé de barbelés. Des baraques en pré-fabriqués et des toiles de tente font office de logements. Menu : lait en poudre pour les enfants, sardines à l'huile et cornbeef pour les adultes.

Encore une fois la solidarité et la fidélité des officiers va jouer. L'un d'eux, jeune officier aux affaires algé-

riennes aujourd'hui diplomate, va parvenir à faire sortir Ahmed avec la complicité de l'aumônier militaire. Direction Rouffiac-Tolosane, près de Toulouse où l'accueille une communauté catholique. Les prêtres mettent à sa disposition les communs du château et pourvoient aux besoins de sa famille pendant plus de trois ans.

Pendant ce temps, Ahmed trouve du travail à la SNCF. Il ira ensuite habiter une cité HLM avant d'acheter, à la fin des années 70, une maison dans la banlieue toulousaine. Ahmed a eu de la chance, d'autres harkis crouperont dans les camps pendant plus de trente ans. Complètement intégré, ses enfants aussi, lors de la dernière cérémonie du 11 novembre, ses camarades l'ont désigné pour porter le drapeau. Ce fut une grande fierté pour cet homme.

Et cet homme, c'est mon père.

“ FRANCE SOIR “

22 septembre 1997

© Presse Alliance 2002 n° 15

MÉMOIRE *Le 19 mars et la guerre d'Algérie*

Une célébration de la honte

Non, le 19 mars ne marque pas la fin de la guerre d'Algérie. Le 19 mars 1962, en application des accords d'Evian, signés la veille, le cessez-le-feu était décrété sur tout le terri-

toire algérien. Elle est célébrée comme telle en Algérie, chaque année, depuis 39 ans.

Et c'est ce même 19 mars qu'une proposition de loi, soutenue par Jacques Le Floch, secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, et examinée aujourd'hui par l'Assemblée nationale, voudrait officialiser en « journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie ».

Je voterai contre. Je suis tout à fait favorable et je demande à ce que la France honore les combattants et les victimes ci-

viles et militaires de la guerre d'Algérie.

Mais pas le 19 mars. Parce que c'est à partir de cette date que le pire a vraiment commencé pour la communauté française d'Algérie et pour les musulmans qui avaient choisi la France.

Parce qu'après le 19 mars, il y a eu les morts de Bab el-Oued, ceux de la fusillade de la rue d'Isly, les milliers de disparus d'Oran, les suppliciés du « petit lac », les massacres de dizaines de milliers de harkis et les exécutions de soldats du contingent.

Parce que le cessez-le-feu n'a pas fait cesser le sang. Le 19 mars 1962 avait en-

gendré les « Marsiens », ces combattants algériens de la dernière heure, qui, pour faire pardonner leur non-engagement aux côtés du FLN, se livrèrent à d'abominables boucheries. Ces actes de barbarie dénoncés par la France lors du récent hommage mérité rendu aux harkis.

Choisir la date du 19 mars pour honorer les morts d'Algérie serait un affront à la mémoire de ceux et celles qui sont tombés après cette date. Ce serait une célébration de la honte.

* Président de Démocratie libérale. Candidat à l'élection présidentielle.

TÉMOIGNAGE DU DERNIER CHEF DE LA SAS DJIDJELLI - BENI CAID



A ma sortie de l'Ecole de l'Air, j'ai demandé à servir en Algérie aux Affaires Algériennes.

J'ai donc été mis à la disposition du Gouvernement Général en Algérie pour deux ans et j'ai été affecté à la SAS de Djidjelli en octobre 1960. J'ai réintégré l'Armée de l'Air à la Base de Cognac en septembre 1962. Avec un camarade ex-chef de la SAS de Babor (Périgotville) qui était par la montagne mon plus proche voisin, nous sommes allés fin octobre 1962 au camp du Larzac : il avait reçu un avis selon lequel un de ses moghaznis s'y trouvait. Et j'avais pu rencontrer le regard de ces supplétifs, résignés et anxieux cherchant et espérant trouver leur Lieutenant dans chaque visiteur. Je n'oublierais

jamais cette interrogation et cette prière muette, soumise, mais aussi pleine d'espoir lue dans le regard de chacun de ces hommes déracinés, autrefois actifs et efficaces.

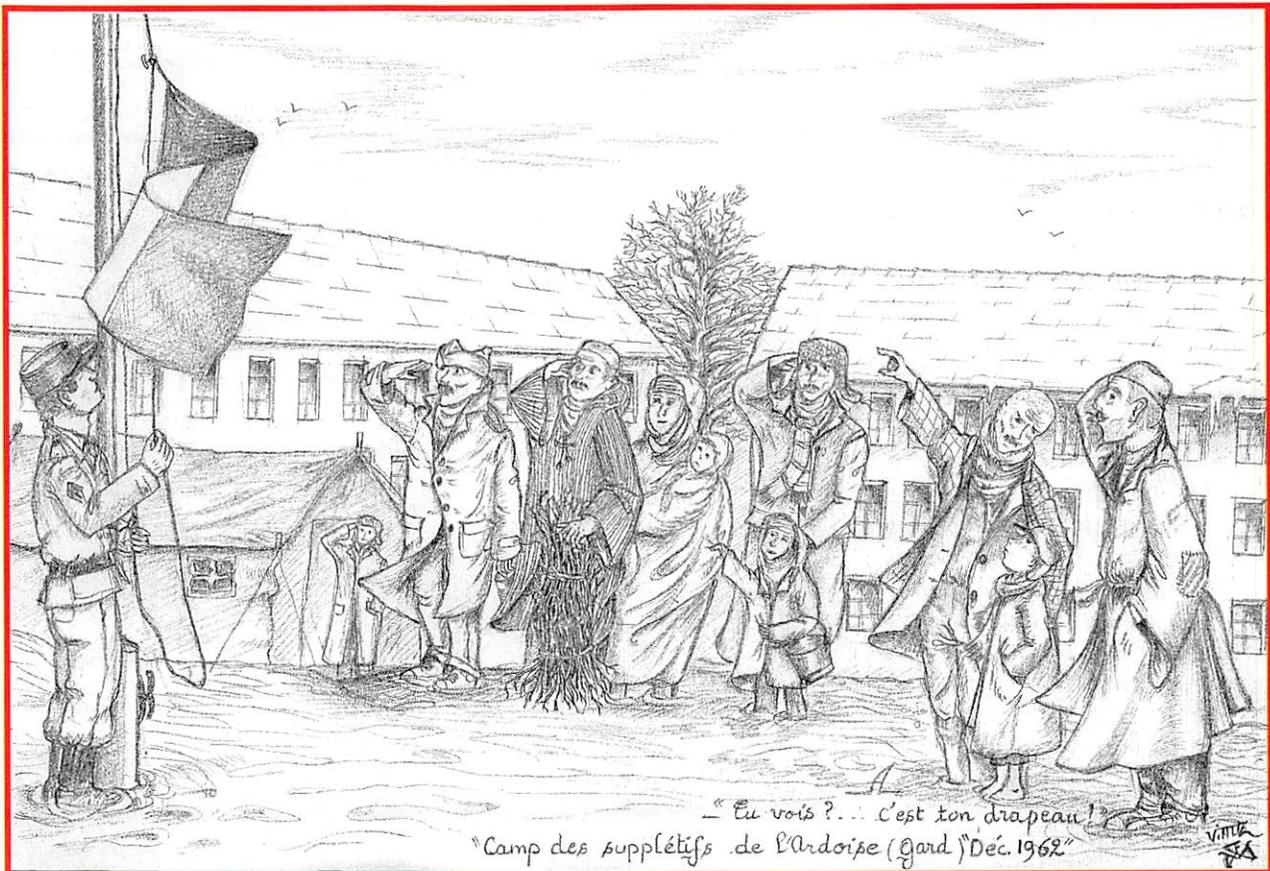
En décembre 1962, je reçois un mot de mon Mokkaden Hocine que j'avais laissé en juin près de Constantine. C'était court et direct " je suis au Camp de Lar-doise. Viens me chercher ou je crève ".

Fin décembre 1962, avec une permission de quelques jours, je reviens à Avignon. Il avait neigé et dans notre région la neige n'est pas belle longtemps. Le dégel presque immédiat la réduit en boue et tout est changé. Je suis allé au camp de Lar-doise qui se trouve à une ving-

taine de kilomètres d'Avignon dans le Gard. Il avait abrité au cours du temps des Espagnols, des étrangers, des pro-FLN, des Français OAS et maintenant des Supplétifs.

Je trouve un camp de toile immense tout autour du château de Lascours qui avait dû être très beau. Ce camp avait repoussé la garrigue au loin et prenait une apparence non seulement artificielle, mais aussi de fin malheureuse de campagne avec cette neige fondante comme une retraite de Russie. C'était la même désolation que celle qui ressortait des camps de regroupements en décembre dans les montagnes de Petite Kabylie.

Dehors des hommes vêtus de manteaux militaires, de djella-



« Tu vois ?... C'est ton drapeau !
"Camp des supplétifs de Lar-doise (Gard) Déc. 1962" »

bas, de pardessus civils, des enfants souvent en sandales, quelquefois pieds nus. Enfin, j'ai retrouvé Hocine. Il avait l'usage d'une demi-tente et il y faisait une bonne température ; il n'y avait aucun meuble mais seulement deux lits métalliques avec paillasses et couvertures. C'était un peu sommaire mais suffisant pour subsister, quoique les enfants (il en avait trois) devaient tourner en rond dans cette espace réduit. La nourriture était convenable, me dit-il : tout allait bien sauf qu'il ne voulait pas rester là, à attendre... attendre quoi ? rien...

Il m'a dit enfin qu'il manquait de vêtements chauds car ils portaient ce qu'ils avaient emmenés de Constantine, c'est à dire à peine de quoi se changer. Je suis revenu le lendemain et ils ont eu des vêtements de toute ma famille ; le contraste était saisissant entre les effets militaires de certains et le pardessus stricte de mon père que Hocine portait dorénavant. Mais au moins il avait chaud pour sortir.

Je devais trouver un logement et du travail pour pouvoir les sortir du camp et je regagnais ma voiture en empruntant le déchargement devant les tentes ; c'était devenu de la boue profonde à cause de la neige fondue que la terre n'absorbait plus. Toute cette partie du terrain était constamment remué par les pieds de centaines de personnes qui allaient chercher de l'eau dans des bidons de toute nature, revenaient avec des morceaux de bois pour ceux qui avaient froid ; il était peut être quatre heure de l'après midi et la nuit commençait à tomber.

Tout d'un coup, tous se sont

figés dans un garde-à-vous appliqué, les enfants avec des fagots, d'autres avec leurs bidons, les hommes qui ne faisaient rien. C'étaient la cérémonie des couleurs ; et pendant que celle-ci se déroulait, j'étais touché par ce que je voyais : voilà de pauvres gens qui se trouvent dans une situation matérielle difficile, qui ont eu confiance en la France, qui se sont dévoués pour elle, qui ont été abandonnés et qui malgré tout, continuent à se souvenir et à honorer ses symboles.

Vraiment, j'ai eu honte de ce que le gouvernement avait fait et de ce qu'il nous avait demandé de faire.

Quelques jours après, un travail ayant été trouvé et un logement mis à disposition, Hocine quittait le camp avec sa famille. Le responsable du camp s'était excusé de devoir les laisser par-

tir sans rien, sans aide. Il avait sans doute honte de la situation faite à ces fidèles qui, il faut le dire, n'étaient pas les bienvenus en métropole pour les civils, et indésirables pour le gouvernement.

Il a fait sa vie en Provence, a fait construire sa maison, a travaillé sans aucune interruption, a pris sa retraite. Il a élevé ses enfants qui travaillent, ont fondés des familles, ont des responsabilités dans les associations locales. Les garçons ont accompli leur service militaire, certains sont des cadres de réserve actifs.

Nous nous rencontrons souvent et parlons comme des vieux que nous sommes devenus, nous racontant nos souvenirs communs.

Mais derrière les mots reste cette déchirure...

Lieutenant BRUN 1960/62



Extraits Carte Michelin N° 172

Localisation de SAS concernée par un article de ce bulletin

TÉMOIGNAGE DE SASSI HOCINE

SAS DE DJIDJELLI - BENI CADI



Après notre licenciement du maghzen de Djillili-Beni Caïd en fin mai 1962, je suis revenu te voir à Djidjelli depuis Constantine pour faire le fameux règlement de la "prime de la paix". Nous sommes partis en jeep par les gorges de Sidi Marouf jusqu'à Constantine où tu nous à réglé cette prime.

Ensuite, au village, j'ai attendu avec crainte la suite des événements et cette crainte augmentait à mesure que l'échéance de début juillet approchait. J'avais surtout peur des repréailles de la part de jeunes et récents membres du FLN qui auraient voulu se faire remarquer. Mais la majorité de notre village avait choisi la France.

Au 1er juillet 1962, le responsable FLN est venu me demander ma carte d'identité ; j'ai pensé que j'étais devenu un prisonnier chez moi mais le lendemain il me l'a rendue. J'ai donc certainement voté sans le vouloir pour la République Algérienne.

Mais je n'étais pas tranquille. Fin juillet, je suis allé aux nouvelles à Philippeville où j'ai été reçu par un lieutenant du régiment (un RIMA sans doute). Celui-ci m'a assuré que je pourrais être abrité chez eux si je le voulais. Puis je suis rentré chez moi et fin août 62, j'ai chargé ma famille (ma femme et mes trois enfants en bas âge) sur deux mulets et, en pleine nuit, accompagné d'un cousin, nous sommes allés par la montagne jusqu'à Condé-Smendou et mon cousin a repris les mulets pour les rentrer de bon matin à la maison. J'ai caché ma famille dans des broussailles et au jour je suis allé chercher un taxi qui a bien voulu emmener à Philippeville.

Arrivés devant la caserne, je lui ai demandé de s'arrêter et en vitesse nous nous y sommes réfugiés.

Dans cette caserne, je participais avec une dizaine d'autres ex-supplétifs à des travaux de démantèlement. Cela me permettait de nourrir ma famille. D'ailleurs, j'ai reçu au débarquement en France une somme de 700 F qui, je pense, correspondait à un solde versé en bloc à la fin.

Courant novembre 1962, nous avons embarqué à Bône sur un cargo. Nous étions environ 800 hommes-femmes-enfants. Les enfants ont été bien gâtés par les assistantes sociales de bône.

Arrivés à Marseille après avoir été malades dans le cargo, ont nous a fait monter directement dans des wagons qui étaient garés sur le quai de débarquement et isolés par les Gardes Mobiles. Là, les assistantes sociales étaient moins agréables et nous regardaient comme si nous étions des bêtes. Le train nous a débarqués au Camp de Lardoise le 19 novembre 1962.

A Lardoise, l'accueil était froid et nous dérangions. On nous a répartis dans des bâtiments en dur, immenses, sans cloison intérieure avec seulement des paillasses qu'il fallait remplir de paille, alignées les unes à côté des autres. Nous avions deux paillasses pour ma femme et moi et trois enfants âgés de 4 et 2 ans et 6 mois. Pas de meuble, rien. J'ai pensé à ce moment là que l'épreuve commençait et que je ne pouvais rien y faire...

Cela a duré trois jours qui ont été très longs. Puis on nous a transférés au camp de Lascours qui était établi en face de Lardoise dans la garrigue. Nous avions une tente pour deux familles et nous avions deux lits métalliques avec matelas, sacs à coucher et deux couvertures. Nous avions aussi un poêle à charbon pour nous. L'eau était à prendre à une citerne à l'extérieur et les repas

étaient préparés dans une gamelle à étage. La nourriture était bonne, du genre cuisine militaire et abondante. Je n'ai rien à dire de mal sur ce sujet. Par contre, elle était souvent mangée froide à cause du temps à faire la queue.

Tous les jours, une corvée était mise en place pour ramasser les ordures par exemple, ou pour aller chercher à Lardoise le charbon pour les poêles. Un sous-officier avait la responsabilité de ces travaux et comme j'avais été le mokkadem de la SAS de Djidjelli, il me demandait de trouver des hommes de corvée.

On pouvait tous mourir là, cela ne gênait personne, nous étions les oubliés.

Le temps n'était pas beau en novembre et en particulier nous n'avions sur nous que les habits que nous avions en Algérie. Seul le Secours Catholique a fait quelques distributions de vêtements. Mais cela ne faisait guère pour chacun.

Un jour, c'était en décembre, j'ai retrouvé dans ma valise une adresse qui pouvait être la tienne. J'ai écrit pour te demander de me sortir de là, autrement je serais mort de ne rien faire.

Enfin, tu es venu me faire sortir et j'ai pu alors redevenir ce que j'étais, même si cela a été difficile. D'autres sont restés des mois, des années dans ces camps.

Par mon travail, j'ai pu élever comme il faut mes enfants qui ont du travail eux aussi et ils n'ont jamais fait de bêtises. Ils sont estimés dans le village où nous habitons. J'ai pu faire construire une maison qui a toujours été payée.

Je ne regrette pas d'avoir fait tout cela avec la France même si ma famille est restée en Algérie. J'ai encore ma vieille mère et j'ai pu aller la voir là bas sans être inquiété. ■

Le Service de Formation de la Jeunesse Algérienne dépendait comme les S.A.S. du Service des Affaires Algériennes.

Certains centres du SFJA étaient intégrés dans une S.A.S., d'autres étaient indépendants.

Des moniteurs du SFJA étaient quelquefois intégrés dans une S.A.S. pour s'occuper des jeunes : c'était le cas des deux jeunes de nos photos (S.A.S. d'Irdjen - GK - Fort National).

« **S**avoir pour comprendre - comprendre pour bâtir », telle est la devise de cette école créée en 1957 à Issoire, dans le Puy de Dôme, sous l'impulsion du Ministre Résidant et par le biais du Service de Formation de la Jeunesse d'Algérie. Une mission : former très rapidement (six mois) de jeunes Algériens, capables, dès le retour en Algérie, d'encadrer, de diriger, de conseiller au sein des SAS, des Foyers de Jeunes, voire des Foyers Sportifs, de la jeunesse désœuvrée qui submerge les quartiers des villes et les douars de ces départements français.

Des chefs. Au service des jeunes, le Général Dunoyer de Segonzac, tout près du GG à Alger. A Issoire, des chefs de corps du grade de capitaine -Lemaire, Frehis - apportent l'organisation et le prestige de leur arme : la Légion. La foi qui les anime est celle d'officiers ayant connu la guerre subversive en Indochine, puis en Algérie.

Des moyens. Le plan de Constantine pourvoit aux finances. A titre indicatif, lorsque Tsiranana vient en visite au centre et qu'il se fait présenter la facture, en vue d'une création identique à Madagascar, le chiffre de 300 millions est avancé.

Le Quartier de Bange est un merveilleux cadre pour implanter dans cette Auvergne rude et hospitalière de jeunes algériens qui peuvent croire que le sol de

France ressemble en totalité aux bidonvilles de nos grande cités.

L'encadrement de l'école est à base de volontaires : officiers d'active de toute armée et de toute arme. Lieutenants, Capitaines, Enseignes, Officiers des Équipages ou de l'Armée de l'Air encadrent, au fil des années, de 1957 à 1961, des brigades de 150 à 170 élèves.

Est-il nécessaire de répéter qu'ils aiment commander, guider les jeunes ? C'est le propre du métier des armes.

« **Savoir pour comprendre comprendre pour bâtir** »

On y trouve aussi des officiers de réserve, Européens pour la plupart.

Chaque Aspirant ou Sous-Lieutenant se voit confier 10 à 15 élèves. Ces officiers sont volontaires, ayant presque tous acquis dans le civil une formation les conduisant naturellement vers les mouvements de jeunes (dirigeants de foyer de jeunesse, anciens scouts, éclaireurs, quelques séminaristes, etc..) Certains qui se figurent qu'Issoire est une maison de repos, sont invités à aller voir comment se commande une section dans les djebels (train de 13h30 en gare d'Issoire via Sainte-Marthe !).

On trouve aussi des Officiers d'Active Musulmans, lesquels, jusqu'à la dissolution du centre

restent les conseillers précieux et compétents des commandants de brigade. Lieutenants, issus de Saint Maixent pour la plupart, ils feront souche en métropole.

Je retrouverai un de ceux qui n'ont pas opté pour la France en 1962 à la tête d'une école foyer de jeunes à Belcourt, pendant qu'au mois de mai A.L.N., gendarmes militaires, O.A.S., s'ingéniaient à brouiller les cartes.

Quelle est l'origine des futurs Moniteurs de Jeunesse ? Certains diront que la première promotion a fait appel à des volontaires d'office. Ce qui est certain c'est que, dès le début de 1958, les parents incitaient leurs enfants à venir à Issoire. Échapper à l'A.L.N. peut-être, apprendre quelque chose sûrement. Mes volontaires viennent de tous les villages, des villes, recrutés par l'armée et les civils proches d'elle. Ainsi, de 1957 à 1959, nous recrutons en métropole la moitié de l'effectif, engagés ou du contingent.

Il n'est tenu aucun compte des origines sociales ou politiques des jeunes Algériens. Certains, au fil du stage, nous déclarent, au cours des discussions, avoir fait un séjour dans l'A.L.N., puis, ayant opté pour la France, se dévouent sans compter à leur nouvelle mission. J'ai en mémoire l'histoire d'un élève m'expliquant comment il faisait pour couper les nez lors des sanctions appliquées aux fumeurs des maquis...



Des niveaux d'instruction excellents, quelquefois moins bons, des illétrés. Il faut former des Moniteurs avec cette manne. Nous adaptons notre système d'instruction à chaque groupe. Des séances d'alphabétisation du niveau élémentaire sont organisées et la joie d'un Sous-Lieutenant m'apportant une lettre d'un de ses anciens (nomade du Sahara) m'est restée comme un agréable souvenir.

L'arrivée de jeunes métropolitains apporte, en 1960, une dynamique quelque peu différente. Ceux-ci, bien éduqués dans les mouvements de jeunesse, ont certaines difficultés d'intégration. Ils doivent vivre en contact, en chambrée, en réfectoire, dans les salles de cours. Le modelage se poursuit au long des six mois et chacun apporte à l'autre sa manière de voir, de parler, de penser.

Souvenir encore que celui du départ de la 4^{ème} promotion, en juin 1960, où, derrière la 4^{ème} brigade, je verrai s'embrasser ceux qui ne travaillaient plus ensemble en Algérie. Certains - les plus jeunes (dix-sept/dix-huit ans) - pleuraient. Ces liens affectifs n'ont pu tous se couper après quinze années, au C.E.M.J.A. loin des haines qu'entraîne la guerre, n'ont pu qu'y contribuer.

ILS S'INSTRUISENT POUR VAINCRE

Le programme des études est arrêté en accord avec le commandement par le chef de corps aidé d'un bureau d'études composé de capitaines ayant, au cours de leur carrière, fait une halte forcée dans le camp 1, chez les Viets. Ils connaissent sur le bout du doigt les principes de la

guerre subversive et étaient capables de retourner les moins convaincus !

Ils nous élaborent, nous diffusent, nous contrôlent un «arlequin» où les heures «AD» sont rares. De 7 heures à 19 heures, se succèdent les séances d'instruction, les sports, les exercices, la formation militaire, la formation civique, le rôle du moniteur. S'organisent au bureau d'études les voyages en fin de stage (Berliet à Lyon, Soméca à Bourbon-Lancy, etc...).

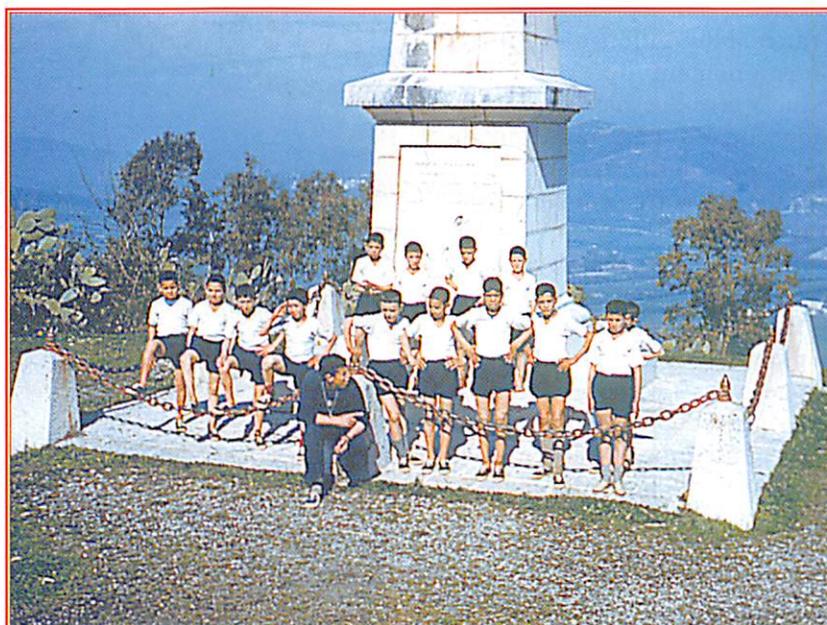
Après le repas, auquel prend part l'aspirant de chaque équipe, midi et soir, sous la houlette des cadres - active et contingent -, vers 21 heures, les futurs moniteurs apprennent à bâtir, animer, diriger un club (poterie, maquettes, collections, etc...).

Parmi les souvenirs, je veux citer le club d'art dramatique, celui des marionnettes, le théâtre de la fontaine traduit en kabyle et pour lequel nous fabri-

quons des masques gigantesques. Les élèves s'exercent au rôle de metteur en scène dans la salle de cinéma de notre Châtelet.

Certaines pièces de théâtre, des sketches faisant appel au civisme, à l'idée de la patrie, au combat de la France en Algérie, peuvent paraître du type cocardier, voire pompier, mais malgré tout, au fil des années, je me dis que certaine révolution culturelle a fait voir que cet art existe encore sous une autre forme et sous d'autres cieux.

Les futurs moniteurs sont au premier chef des soldats, ils reçoivent donc à Issoire les rudiments du métier des armes dans la mesure du temps disponible. Quelques tirs, des raids-combats plus proche du gendarme et du voleur que de la guerre classique et des défilés sont les empreintes que nous laissons à ces jeunes. Pourquoi des défilés, des alignements, de la marche au pas ? Nous demandent les critiques.



Pose au cours d'un cross au «Monument Randor» à Adeni
SAS d'IRDJEN GK - Photo Daniel Abolivier

FIERTÉ D'UN UNIFORME ET FIDÉLITÉ AU CORPS

En réalité et simplement parce que nos Cemjistes, nous mêmes sommes fiers de défiler à Paris les 14 juillet 1958 et 1959. Placés, dans l'ordre du défilé, juste avant les Parachutistes et la Légion, nous apprenons ainsi à marcher en bloc au pas de ces troupes. Beaucoup de questions nous sont posées par les Parisiens sur ces soldats habillés de combinaisons bleu ciel aux ceinturons à boucles d'or, de bronze ou d'argent et coiffés du béret noir avec rubans verts. Souvenir du défilé de Paris où dès le soir, 650 élèves ne connaissant pas la région parisienne ont eu quartier libre, 87 se perdirent et manquèrent le train du lendemain.

Certains avaient confondu Versailles et la Porte où étaient les cantonnements. Le 87^{ème} a fait le trajet Paris-Issoire moitié en stop, moitié à pied ; il était Saharien et venait pour la première fois en France. Merveilleuse aventure. L'entraînement aux sports individuels et collectifs, l'apprentissage du rôle d'un moniteur de sport prennent l'essentiel du volume horaire consacré au stage.

A 6h50, chaque jour de l'année, la promotion, les cadres se retrouvent en survêtement sur la place d'armes du quartier de Bange, chef de corps en tête, pour la lever des couleurs, puis au pas de gymnastique les brigades se dirigent vers l'immense plateau de sport. A 7h00 et jusqu'à 8h30 la même leçon est donnée, contrôlée, aux 650 élèves. Pendant ce temps, sur le terrain de football, officiers d'active jeunes et moins jeunes en décousent tout en

veillant à ce que leurs ouailles n'oublient pas une partie du programme. Il n'a pas été nécessaire de sévir bien souvent ; le chef de corps donnant l'exemple, il nous paraissait évident de faire du sport.

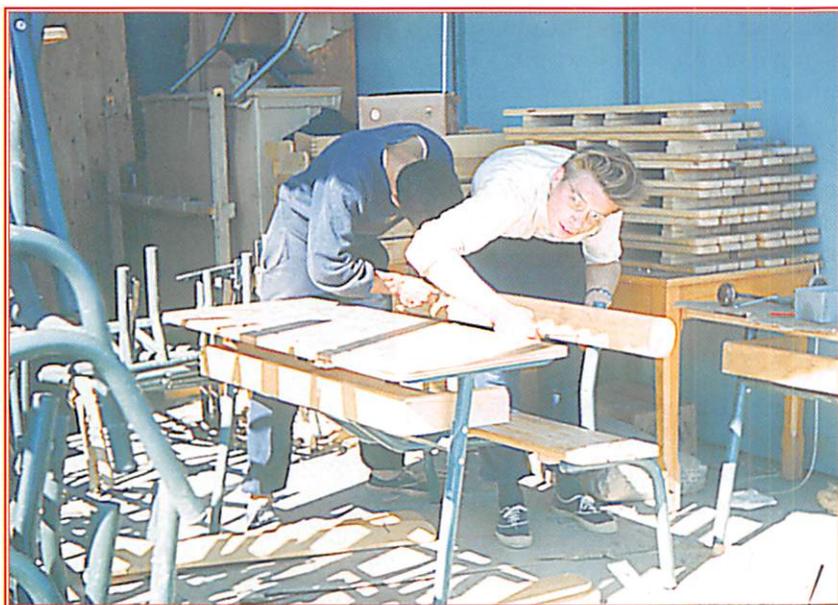
DANS UNE GUERRE RÉVOLUTIONNAIRE

Au-delà de cette mise en condition matinale, de merveilleux tournois de sports collectifs opposent durant six mois les brigades entre elles.

Souvenir des matches acharnés que se livrèrent les 4^{ème} et 1^{ère} brigades aux finales de basket, de hand, de volley. Nos élèves-spectateurs, les cadres se rangeaient volontiers près du chef de brigade pour « gonfler » l'équipe au gymnasium sur le stade. L'envol du cross-contry a fait rêver nos futurs Mimoun au fil des kilomètres sur le plateau du Broc. Les clubs sportifs judo, boxe, agrès, vol à voile, ping-pong,

dirigés avec conviction par nos sous-lieutenants du contingent et par les moniteurs d'Antibes viennent animer les kermesses et apportent les dérivatifs indispensables à des jeunes éloignés de leur famille.

Une partie importante du programme est consacrée aux séances d'instruction civique (deux heures par jour en moyenne), séances de discussions, dirigées par les Sous-Lieutenants et Aspirants et par le Chef de Brigade pour les sujets importants. Ces sujets, au nombre élevé, évoluent au long des années et selon l'idée politique que l'on peut se faire de l'avenir de l'Algérie : étude du Plan de Constantine, le 13 Mai, le référendum, la francisation, l'intégration, l'autodétermination, la coopération, etc... Les cadres, en particulier le bureau d'études, se torturent les méninges pour savoir s'ils doivent « fabriquer » de jeunes Français à part entière ou de jeunes Algériens encore capables de



*Montage de tables pour l'école d'Adeni - SAS d'IRDJEN GK
par l'équipe des Moniteurs d'Issoire. Un Kabyl et un Normand amis inséparables.*



survivre. Le 16 septembre 1959 est, en fait, le moment crucial et, dès cette date, bien que nous nous persuadions que c'est «comme avant», est atteint le point du «saut qualificatif brusque».

Il paraît nécessaire de relater comment sont employés, dès leur arrivée en Algérie, les Moniteurs issus du C.E.M.J.A.

A la sortie du centre, un examen simple, auquel s'ajoutent les notes du stage, permet de classer les élèves. Nous constituons des équipes de deux Moniteurs qui rejoignent un douar, un quartier en Algérie. Placés sous la tutelle des Officiers S.A.S., ils s'acquittent de leur tâches avec honneur mais non sans mal.

Au départ de chaque promotion, une équipe d'officiers d'active accompagne les élèves jusqu'en Algérie, puis reste une quinzaine de jours à silloner les foyers de jeunes, les S.A.S. Elle «prend le vent». Quelques uns des rapports établis au retour à Issoire soulèvent parfois des vagues ou de la poussière chez certains services préfectoraux auxquels nos moniteurs réclamaient vainement ballons, maillots, chaussures, livres ou cahiers.

Que reste-t-il de cette période ? Des souvenirs agréables, passionnants. Disons que nous étions battus mais contents. Contents d'avoir formé, éduqué une certaine jeunesse, d'avoir fait connaître la France à environ 5 000 élèves. Ceux-ci n'ont pas connu que les murs - au reste fort agréables - du quartier de Bange. Les voyages d'études à Lyon, à Dijon, à Puy-Guillaume, à Vichy, au Creusot, à Saint-Germain-au-Mont-d'Or, etc..., leur ont apporté les dérivatifs nécessaires. Les sorties du dimanche à Bort-les-Orgues, à Clermont, à Issoire.

Les stages de ski au Lioran, où c'était un plaisir de voir gambader les sahariens et les autres. La visite de Saint-Mandrier, de Toulon où nous prenions - pardonnez nous - un malin plaisir à faire visiter le cuirassé Jean Bart coulé en 1956 par Nasser...

Les fêtes religieuses, chaque fois marquées par le méchoui, le couscous, les beignets, la gazouze, les brochettes. Aucune atteinte personnelle ou collective n'a été portée aux sentiments des croyants. L'Aïd-Es-Seghrir, l'Aïd-El-Kébir, le Mouloud étaient l'occasion de serrer les rangs. Je vois encore ce qu'est la joie algérienne alors que les moniteurs montent sur les tables après le repas de fête battant des mains, dansant au rythme de leurs mélopées.

AMÈRE MÉMOIRE

Des souvenirs, aussi, nos deux chefs de corps impétueux qui y «croyaient», enlevant leur école comme un cheval fougueux.

Les cérémonies de fin de stage, alors qu'à la lueur des flambeaux nous entonnions le chant de l'école, étaient empreintes de beaucoup de dignité, de confiance en l'Algérie, que nous voulions française. Mais il advint que les instruments de l'orchestre se dérèglèrent et là s'arrêta notre expérience. Elle arrivait trop tard.

Le 28 juillet 1962, alors que, redevenu artilleur, l'indépendance étant acquise, je me bronçais au milieu de mes canoniers sur le sable de la plage de Zéralda, s'approcha de notre groupe un soldat de l'A.L.N., tenue camouflée, casquette, P.M. MAT-49.

«Mes respect, mon lieutenant», me dit-il après avoir présenté l'arme à six pas.

Cent têtes d'artilleurs curieux et surpris se dressèrent. Le brillant soldat algérien X... était un de mes anciens élèves. Reconverti, recyclé, il dirigeait une colonie de vacances, là, tout près, dans les villas de la plage.

L'amitié d'Issoire repris le dessus et après avoir visité «sa colonie», nous avons bu la gazouze. Quelle fierté j'ai pu lire dans son regard alors que les gamins nous épiaient attentivement.

Le 27 septembre 1962, je rentre en France, sur le Kairouan où se pressent encore de malheureuses familles Pieds-Noirs. A la passerelle, un policier : c'est Mokrane... Là encore de la surprise et un sourire. En septembre 1963, à Nîmes, devant le temple d'Auguste, s'approche de moi un algérien mal vêtu, maigre. Devant ma femme médusée, il m'embrasse, les larmes aux yeux. c'est Tharoui, ancien moniteur. Rentré en France avec la cohorte des harkis, il a opté pour notre pays. Évadé d'une étable où l'avaient enfermé ceux qui étaient chargés de l'épuration, il me raconte le massacre à coups de pierres de ses deux enfants, le viol, puis le meurtre de sa femme. Quelle tristesse. En suis-je responsable ? Peut-être.

En 1970, au cours d'un exercice en France, je découvre à la taille d'un adjudant-chef un ceinturon Cemjiste (ceinture de bronze).

Question, puis réponse : « il appartenait à Hamed Z..., qui s'est engagé dans ma harka après son temps de Moniteur à la S.A.S. où j'étais et qui s'est fait tuer en embuscade tout près de moi... ».

Guy Serge LAPEYRONIE
Ancien Cadre des CEMJA

Libre Opinion

La date du 19 mars comme souvenir officiel de la guerre d'Algérie continue de susciter des controverses. On peut comprendre le désir de la FNACA d'avoir aussi sa date anniversaire, à l'instar de ce qui s'est passé pour d'autres guerres. Il est normal que les anciens combattants fasse devoir de mémoire et défense de privilèges, mais ne faut-il pas tenir compte de toutes les sensibilités ?

En effet, la préoccupation des harkis est d'une autre nature. Pour eux le 19 mars ne marque pas la fin d'un conflit, mais tout au contraire le début de tribulations tragiques, celles d'une population abandonnée à la vengeance aveugle. Ceux qui ont échappé au massacre s'efforcent d'oublier après quarante ans. Certains n'y parviennent pas et comment le pourraient-ils si par le biais de ce choix peu réfléchi du 19 mars on remet le fer dans une plaie mal cicatrisée.

Ce dilemme est grave. Si une date procède de symboles contraires, elle est mauvaise. Si elle blesse une partie de la population, il faut en proposer une autre. À quoi sert d'ailleurs de chercher des anniversaires militaires ? Un conflit colonial n'est pas une guerre ordinaire. Il n'a ni début marqué ni fin assurée, et si on le qualifie aujourd'hui de guerre, après beaucoup de tergiversations, c'est peut-être parce que notre vocabulaire n'a pas su inventer de terme approprié.

Jean-Pierre SÉNAT
S.A.S. du GHRIB
(Miliana-Orléansville)

DILLEM Arezki

Comme je le signale dans le «Mot du Président», je suis allé le Vendredi 22 février dernier assister à l'enterrement de cet ancien Harki de Fort-National.

Arezki a été trouvé mort sur la voie publique à Paris. La Police a trouvé sur lui une adresse, celle d'un «Pieds-Noirs», M. V. qui s'était occupé de lui autrefois et l'avait perdu de vue. La Police a avisé ce Monsieur que le corps serait jeté à la fosse commune si personne ne se préoccupait de lui assurer une sépulture plus digne.

M. V. a prévenu M. & Mme Coll, de l'association «Jeune Pieds-Noirs» (J.P.N.) avec laquelle nous entretenons d'excellentes relations. Les Coll m'ont prévenu. J'ai alors contacté Mme Belloche, Directrice de l'Office Départemental des Anciens Combattants de Paris. Mme Belloche a rendu compte au Directeur Général de l'Office National des A.C. qui a pris en charge les frais d'enterrement d'Arezki.

Vendredi dernier, donc, nous avons mis en terre au Cimetière Parisien de Thais, dans le Carré Musulman, notre camarade Arezki. Plusieurs Associations d'A.C. Français Musulmans étaient venues avec leurs drapeaux lui rendre un dernier hommage.

Voici maintenant l'histoire d'Arezki: Son père était un Adjudant-Chef de l'Armée Française à la retraite. Il habitait Fort-National en Grande Kabylie. En 1959, le F.L.N. qui manquait de cadres lui a demandé de rejoindre l'A.L.N. L'Adjudant a refusé, se sentant Français, malgré les menaces. Le F.L.N. l'a assassiné ainsi que tous les membres présents de sa famille.

Arezki a échappé au massacre parce qu'il rendait visite à ce moment à sa tante dans un village.

Ce garçon avait quinze ans. il a cherché refuge auprès de l'Armée (73^{ème} RIMa) qui l'a affecté à l'atelier-auto du Bataillon. Arezki avait le désir de venger ses parents et à Dix-Sept ans il s'est engagé à la Harka du Bataillon. Son courage a été récompensé par deux citations.

Au moment de l'indépendance Arezki a trouvé refuge en France. J'ignore

quelles ont été ses pérégrinations, mais je puis les imaginer... Arezki a fini S.D.F.

Ce garçon, avait aussi trouvé refuge auprès des militaires de Fort-National et le Capitaine en charge de l'Atelier-Auto du Bataillon l'avait pris sous son aile et lui apprenait un métier. Quand le vieux Capitaine a pris sa retraite, X., comme Dillem, a été envoyé à l'une des Companies du 73^{ème} RIMa, à Tamazirt où j'étais Chef de S.A.S.

J'ai demandé au Capitaine qui commandait la Cie s'il avait un fils du même âge et s'il aimerait que celui-ci assiste comme interprète aux interrogatoires des prisonniers... Le Capitaine me confia alors ce garçon qui, comme la plupart des Kabyles de la «Crête de Fort-National», avait un excellent niveau scolaire. Je l'affectais à l'Agence Postale de la S.A.S.

Coïncidence, peu de jours avant que l'on trouve le pauvre Azezki mort dans la rue, j'ai reçu un fax de X. me racontant comment il avait quitté Tamazirt sans crier gare, après le cesser-le-feu. Sur le moment, je n'avais pas prêté attention à son départ, préoccupé que j'étais par le sort de mes Moghaznis. Dans son fax X. me dit avoir compris le danger qu'il courait désormais quand Amar, un ancien Harki de la Compagnie de Tamazirt avait été assassiné devant femme et enfants dès son retour chez lui au village. En effet, quand la Compagnie n'avait plus eu besoin de ses services, on l'avait laissé tomber et il s'était installé, sur mon «conseil impératif» dans une maison libérée par la construction de notre cité Maghzen. La petite maison kabyle, directement sous un mirador, était parfaitement sûre. Dès le cesser-le-feu, le Harki a voulu rentrer dans le village et je n'avais pu l'en dissuader... Amar fut ainsi une des premières victimes de la propagande gaulliste sur «la Paix des Braves» etc...

X. est parti en France avant l'indépendance et y est resté le temps de se faire oublier. Il vit actuellement à Alger une vie tranquille...

Daniel ABOLIVIER



☞ **DÉSINFORMATION**

Le Figaro du 24 nov 01 rapporte que le Président de la République s'est indigné des commentaires sur les faibles engagements français (en Afghanistan). "Ces affirmations m'ont profondément choqué", a-t-il dit, "elles sont attentatoires au respect et à l'honneur de nos armées"

Mais quand des médias ont proclamé, sans aucune justification, à propos d'un jugement récent pour le moins curieux, que des milliers de femmes auraient été violées par l'armée française pendant la guerre d'Algérie, de façon systématiques en quelque sorte, ni le Président, ni le Premier Ministre, ni le Ministre de la Défense n'ont protesté. Ils se rendent ainsi complices par leur silence d'une campagne encore plus odieuse que celle sur la torture, qui avait la même origine.

Le mensonge était cependant un peu gros et il semble que "la sauce n'ait pas pris..."

Quand les milliers d'Anciens Combattants de la Guerre d'Algérie vont-ils s'unir pour exiger la fin de cette déformation éhontée de la vérité ?

Daniel ABOLIVIER

☞ **JUGEMENT DE LA 17^{ème} CHAMBRE CORRECTIONNELLE DU TRIBUNAL D'INSTANCE DE PARIS 12 DÉCEMBRE 2001**

Dans le procès intenté par l'ASAF (Association de Soutien à l'Armée Française) contre le journal "Jeune Afrique - l'Intelligent" (!) de février 2001 qui avait assimilé les Harkis aux "collabos".

Le journal et le journaliste (M. Péju) ayant pour témoin M. Vidal-Naquet, ont été condamnés pour diffamation chacun à 15.000 Francs d'amende, et à l'insertion du jugement dans deux journaux, au choix de l'ASAF, en plus du journal incriminé. L'ASAF obtient un franc de dommages-intérêts.

☞ **L'ANIFOM**

(Agence Nationale pour l'Indemnisation des Français d'Outre Mer)

A la suite de l'introduction d'une instance devant un Tribunal Administratif a accepté de revenir sur trois refus successifs (1989, 1996, 2000) d'indemnisation d'un membre d'un Groupe d'Auto-Défense rapatrié en 1962.

Cette décision administrative doit nous encourager à faire valoir en justice les droits de nos "ressortissants", en l'espèce la perspective d'une condamnation a permis au demandeur d'obtenir satisfaction.

☞ **ARRÊT DU CONSEIL D'ÉTAT DU 30 NOVEMBRE 2001**

Le Conseil d'État a sanctionné le gouvernement pour avoir "cristallisé" la pension d'un ancien Sergent-Chef sénégalais, Amadou Diop, malheureusement décédé l'année dernière.

Cela est le résultat d'un combat de plusieurs années de l'intéressé, aidé par une association d'A.C. Cet arrêt est susceptible de faire jurisprudence. Il intéresse tous les titulaires étrangers de pensions militaires française.

Malheureusement, la cristallisation n'est pas la seule injustice dont souffrent nos camarades et leurs familles: ainsi, la France ne fait plus la reversion des pensions aux veuves en Algérie et, par des exigences tatillonnes, suspend souvent le paiement des pensions.

Je souhaiterais que les juristes et autres personnes qualifiées nous proposent leur aide pour voir ce que nous pourrions faire pour remédier à ces injustices scandaleuses.

Daniel ABOLIVIER

☞ **LU DANS LA PRESSE: PRÉPARATION DE "L'ANNÉE DE L'ALGÉRIE" EN 2003**

La célébration d'une "Journée de l'Algérie" en 2003, comme "l'Année du Maroc" en 2001 a été décidée par les deux gouvernements intéressés. Une commission a été créée dans ce but, présidée par M. Hervé Bourges (!) assisté de deux commissaires Généraux, M. le Colonel Snoussi pour l'Algérie et M. Dominique Wallon pour la France.

D'après le magazine "l'Express", "les Algériens redoutent, sans le dire, la participation des Harkis et des Pieds-Noirs..."

Aux dernières nouvelles MM. Snoussi et Wallon auraient déjà démissionné...

(suite des Brèves page suivante)

(suite de la page 17)

☞ CONSÉQUENCE DE LA LIBÉRALISATION DE L'OCTROI DE VISAS DE COURT SÉJOUR AUX ALGÉRIENS

La presse a relaté que, pour satisfaire le président algérien lors de sa visite récente, la nombre de visas de court séjour accordés aux Algériens a été grandement augmenté.

De nombreux bénéficiaires restent en France après l'expiration de leur visa, généralement d'un mois et deviennent ainsi des "sans papiers", souvent aussi sans logis et sans ressources.

Depuis l'été dernier nous avons reçu la visite de plus de cinquante fils ou filles de Harki, Moghazni ou Anciens Combattants algériens arrivés en France de cette façon. Cela correspond à un mouvement général de "sauve-qui-peut" dans ce malheureux pays. Ils pensent que les services rendus à notre pays par leurs pères leur donnent des droits particuliers en France. Ils se trompent beaucoup et pourtant, certains de ces demandeurs d'asile sont les fils de "Mort pour la France" ou de tués après l'indépendance.

De notre côté, nous sommes très démunis face à leur problème et très inquiets: faudra-t-il attendre que l'un de ces malheureux commette un acte désespéré pour chercher une solution ?

De l'autre côté de la Méditerranée une rumeur a couru selon laquelle les Algériens auraient la possibilité de réintégrer la nationalité française. Le ministre français de l'Intérieur a démenti !

Des malins ont profité de l'aubaine: les écrivains publics, les mairies qui facturent les pièces d'État-Civil en français "valables seulement pour l'étranger"...

Conséquence de cette rumeur : l'association reçoit aussi beaucoup de demandes d'attestations de services en provenance d'Algérie; les malheureux anciens serviteurs de la France entretiennent une autre illusion, celle de croire à la reconnaissance de notre pays...



Bibliographie

• **"Vie d'un Peuple Mort"**
de Pierre Charié-Marsaines

• **"Képi Bleu"**
de Guy Vincent

• **"Laure et Christophe"**
(Théâtre) suivi de **"Images d'Algérie"**
de Dominique Daguet
Cahiers Bleus/Librairie Bleue
29 rue des Cumines
10000 Troyes.

Notre camarade Dominique Daguet est un écrivain : son œuvre est récapitulée en fin du volume.

Son témoignage est celui d'un appelé, officier des Affaires Algériennes en 1962. Voici son jugement : «La France aurait dû y perdre son sommeil, elle se contenta d'y laisser son honneur».

• **"La phase finale de la guerre d'Algérie"**

de Jean Monneret
Docteur en Histoire
Éditions de l'Harmattan.

Après avoir retracé l'histoire des protagonistes de la guerre d'Algérie, Jean Monneret s'est attaché à éclairer les deux dernières années du conflit, en mettant en relief divers épisodes demeurés obscurs voire sciemment occultés.

Des révélations sont faites sur le rôle des barbouzes, ainsi que sur les crises internes de l'O.A.S. et du F.L.N. L'action des forces de l'ordre est analysée à travers deux événements dramatiques: la fusillade de la rue d'Isly, le 26 mars et les massacres d'Oran le 5 juillet 62. Le problème des Harkis est présenté sous un jour nouveau, grâce à des documents et à un témoignage inédits. La douloureuse question des enlèvements d'Européens est traitée en profondeur.

Cet ouvrage fait suite à une thèse en Sorbonne, fruit d'un énorme travail commencé, il y a une vingtaine d'années par le recueil

de plusieurs dizaines de témoignages et la consultation d'une centaine de dossiers d'archives militaires et diplomatiques dont 30 avec dérogation.

• **"Algérie : Mémoire Déracinée"**
de René Mayer

«Pieds-Noirs», Polytechnicien, Ingénieur Général des Ponts & Chaussées

Il conte l'histoire d'une famille de colons allemands installés vers 1850 à Penthièvre (Bône).

• **"Algérie : Lettre à Yamina et Augustin"**

de Daniel COURTOIS
Officier Parachutiste Appelé
Éditions Sol'Air

Il a choisi la forme de lettres à deux jeunes gens, un Français, Chrétien et une Algérienne, Musulmane pour transmettre d'une façon simple et honnête son expérience de la guerre d'Algérie.

• **"Le Livre Blanc de l'Armée Française en Algérie"**

Éditions Contresens
Ouvrage collectif. Documents d'époque et témoignages inédits. Pour qu'il ne soit pas dit que la désinformation a eu le dernier mot..

• **"Les Français d'Algérie de 1830 à aujourd'hui" Une page d'Histoire déchirée**

de Jeannine Vergès-Leroux
Éditions Fayard

Les critiques formulées à l'égard de cet excellent ouvrage par des milieux opposés sont un gage d'objectivité.

A paraître :

• **"Harkis, nos frères"**
de Bernard AMET

Éditions Osmondes
44, rue Eugène Carrière
75018 PARIS - Tél 0142591111
nous avons publié un article de Bernard Amet, Lieutenant, Chef de la Harka de Boualam (Saïda-Geryville) dans le Bulletin N°16 d'octobre 2001.



JOYEUX ANNIVERSAIRE !

★★★★

Notre camarade Gérard d'Ortho,
Ancien Adjoint du Chef
de la S.A.S. de Rivet-Fondouk (Alger-Maison-Blanche)
fêtera ses 100 ans
le 16 juin 2002.

Agriculteur dans la Mitidja et officier de Réserve, il avait organisé son exploitation en Annexe-SAS et enrôlé ses ouvriers en Moghaznis. Il les a protégés après l'indépendance en restant sur place le temps que la situation se normalise.

Gérard d'Ortho est donc, à notre connaissance le doyen des officiers SAS, mais le doyen de l'ensemble des personnels est Mohamed Tadrast, ancien Moghazni de la S.A.S. de Ouriacha (Gde Kabylie-Bordj-Ménaïel), né le 13 novembre 1899. Malgré plusieurs interventions de notre part, il n'a pas été possible d'obtenir pour lui la moindre reconnaissance officielle. Il est Ancien Combattant de la campagne de Syrie et sans doute l'un des plus âgés des Combattants volontaires de la guerre d'Algérie survivant.

COMMUNIQUÉ

RECHERCHE

Nous avons été contacté par M. René Mayer qui prépare un ouvrage destiné à montrer que la communauté française d'Algérie n'était pas composée de "colons mal dégrossis" mais qu'elle n'avait rien à envier à la société métropolitaine pour ce qui est des mérites divers, universités, sciences, affaires, etc...

Cette recherche inclut, bien sûr, toutes les composantes de la population de l'Algérie avant l'indépendance et ceux qui ont trouvé refuge en France après l'indépendance et donc nos camarades Français Musulmans et leurs enfants.

M. Mayer est aussi l'auteur d'un livre très intéressant et très plaisant sur l'histoire de sa famille de colons du Palatinat installés dans la région de Bône (*Voir la bibliographie*). J'ai déjà demandé de nous signaler les exemples de réussites parmi nos camarades Musulmans et leurs enfants. Je demande à nouveau que l'on nous signale les cas de réussite dans tous les domaines. C'est une façon de réfuter un certain misérabilisme intéressé...

DÉCLARATION DU MARÉCHAL LYAUTEY le 14 Avril 1925 à Rabat (1)

«Il est à prévoir, et je le crois comme une vérité historique, que dans un temps plus ou moins lointain l'Afrique du Nord, évoluée, civilisée, vivant de sa vie autonome, se détachera de la métropole. Il faut qu'à ce moment là, et ce doit être le suprême but de notre politique, cette séparation se fasse sans douleur et que les regards des indigènes continuent toujours à se tourner avec affection vers la France. Il ne faut pas que les peuples africains se retournent contre elle. À ces fins, il faut dès aujourd'hui, notre point de départ, nous faire aimer d'eux... Je crois que nous réussissons... En 1912, je me suis trouvé dans le vide absolu à Fez, les gens se détournèrent, les portes se fermaient, on crachait à mon passage. Venant d'Oranie, où j'avais tant d'amis, cette impression fut atroce.

Je me suis attelé dès le premier jour à briser ce mur ; cette politique d'attirance que j'ai voulue et que mes collaborateurs ont faite par ma volonté n'a pas été inefficace. Au bout de quelques semaines, les visages se sont détendus et les cœurs se sont ouverts. Je disais aux Marocains : «Nous avons le respect complet de votre foi, de vos mœurs, de vos institutions, de vos places sociales et protocolaires». Ils me répondaient : «Vous peut-être, mais nous connaissons l'Algérie et ce qu'on y a fait. Vous êtes le seul Français à penser ainsi». Je leur ai démontré avec le temps qu'en dehors de moi c'était l'esprit même du Protectorat.

J'ai la conviction qu'il s'est dès lors créé un courant de sympathie entre la population marocaine et l'élément colonisateur et que ce courant me dépassera. Je n'ai pas cessé d'espérer créer entre ce peuple et nous un état d'âme, une amitié, une satisfaction intime, mais qui auront pour résultat final que, si les événements le détachent politiquement de nous, toutes ses sympathies resteront françaises. C'est la pensée avec laquelle je vis, qui me porte, qui est une directive essentielle : je veux nous faire aimer de ce peuple».

(1) Ce document conservé dans les archives secrètes de la Résidence n'a été divulgué qu'en 1961.





*Photographies de l'Association
A. J. I. R. pour les Harkis
59 Boulevard Gambetta - Bât. B - RC
63400 Chamallières*